

Location de la Salle Polyvalente aux associations extérieures
à partir du 23 mars 2012

Association :
Nom du demandeur :
Adresse :
.....
Téléphone :-.....-.....-.....-.....

Date de location :/...../..... Heure : deh..... àh.....
Objet de la demande :

Tarifs :
 Location..... 300 €
 Caution..... 500 €

Pièces à fournir à la demande :
 Attestation d'assurance Responsabilité Civile au nom du demandeur
 Chèque de location (à l'ordre du Trésor Public et daté du jour de location)
 Chèque de caution (à l'ordre du Trésor Public et daté du jour de location)

Règlement :

- ☛ Cette demande ne sera prise en considération que lorsque toutes les pièces demandées seront fournies,
- ☛ Les chèques ne seront pas retirés en cas d'annulation de fête (chèque de location) ou si aucune dégradation n'est constatée (chèque de caution),
- ☛ Les clés sont à prendre en Mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat,
- ☛ La location ne sera accordée que jusqu'à 1h du matin pour la location du Foyer Municipal,
- ☛ Il est impératif de ranger les tables et les chaises dans la grande salle,
- ☛ **Les poubelles doivent être obligatoirement sorties** après chaque manifestation pour le ramassage,
- ☛ Un état des lieux sera effectué après chaque location. En cas de la moindre détérioration ou de manque de nettoyage, une partie de la caution sera retenue,
- ☛ Il est **formellement interdit** de poser des scotchs, punaises ou autres matériels sur les murs et les plafonds, tuyaux et câbles étant prévus pour accrocher la décoration.
- ☛ **Tous feux et barbecues sont strictement interdits. En cas de non respect de cette règle, la caution sera retenue dans son intégralité.**
- ☛ En cas de problème le jour de la location, vous pouvez contacter Mme Isabelle DUMAZET au 06 07 32 31 11.

Le demandeur atteste avoir pris connaissance des conditions ci-dessus.

Le demandeur,
(Lu et approuvé)

St Pierre de Bœuf, le ____ / ____ / ____

Décision du Maire

Favorable

Défavorable

Signature et cachet

Raison :.....
.....
.....
.....
.....
.....